DOSSIER DE CANDIDATURE « SEMAINE COMMERCIALE »
DU 04 AU 10 NOVEMBRE 2026

Nom – Prénom : .....
Activité principale : ……...
Date de dépôt du dossier----------/----------/2026

Cadre réservé à l'administration

POUR VOUS INSCRIRE

Nous vous prions de remplir soigneusement ce document pour le traitement de votre dossier de candidature dans les meilleures conditions.

Je soussigné(e) M.....

Demeurant à :.....

…..

Tél : ….. GSM : ….. Mail :.....

Sous l'enseigne :.....

Inscrit au RC sous le numéro : …….. Forme juridique :…….....

Ou au Répertoire des Métiers sous le numéro : .....

1/ Linéaire souhaité : .....mètre(s)

2/ Produits proposés à la vente (à préciser exactement) : .....
.....
.....

4/ Type d'occupation : Commerçant sédentaire ❑ Commerçant non sédentaire ❑
Étalage ❑ Roulotte ❑ Activités de loisirs -Attractions ❑

5/ Besoin électrique : Oui ❑ Non ❑ triphasé❑ monophasé❑

6/ Transport utilisé : ❑ voiture ❑ camion ❑ autre, précisez.....……...
N° d'immatriculation : ….....……

Le dossier devra être déposé impérativement avant le vendredi 16 octobre 2026 au service Courrier – Hôtel de Ville – BP 505 – Place du 02 décembre- 97440 Saint-André.

Ce dossier devra comprendre :

- La fiche de participation dûment remplie et signée ;
- Le registre de commerce ou de métiers de moins de 3 mois ;
- L'affiliation à l'AMEXA (agriculteurs)

Les copies des pièces suivantes :

*Pièce d'identité du demandeur,
*Justificatif d'adresse moins de 3 mois
*Attestation d'assurance de responsabilité civile couvrant l'activité et le personnel en cours de validité,
*Attestation de formation à l'hygiène alimentaire (si vente alimentaire),
* Attestation de conformité électrique (camion bar/ food truck),
* Attestation de bon montage à remettre après le montage (structure gonflable/ manège)
* Carte de marchand ambulant (non Saint Andréens)

Pour les commerçants ayant un magasin à Saint André :

* Un justificatif d'adresse du commerce **et** une attestation d'assurance.

Toutes demandes incomplètes ou hors délais ne seront pas instruites.

Les forains installés sur l'Avenue de la République devront libérés les lieux le jour du marché forain le vendredi 06 novembre 2026

Je m'engage à payer le montant des droits de place par carte bancaire et à vendre que les produits mentionnés ci-dessus et à respecter les points importants régissant de l'organisation d'une manifestation.

Fait à Saint-André, le.....